

La formation de managers au Handicap

Pourquoi former vos managers à la thématique du Handicap?

La formation de managers au Handicap répond à plusieurs objectifs :

- ❖ Optimiser le processus de recrutement de Travailleur Handicapé.
- ❖ Optimiser le processus d'intégration de personnes handicapées au sein des équipes.
- ❖ Encourager les déclarations spontanées de salariés en poste, en situation de handicap ou titulaire d'une reconnaissance administrative de leur handicap.
- ❖ Identifier et faciliter la démarche de maintien dans l'emploi de salariés confrontés à une restriction d'aptitude ou une situation d'inaptitude.

Comment former vos managers au Handicap?

- ❖ En mobilisant une action de formation sur une journée (6 à 7 heures).
- ❖ En faisant intervenir un expert du Handicap, qui mobilisera une pédagogie adaptée et interactive. NB : programme indicatif de l'action de formation à la page suivante.

Comment financer votre action de formation?

- ❖ En mobilisant votre budget consacré à la formation professionnelle.
- ❖ Sous conditions, prise en charge par votre Organisme Paritaire Collecteur Agréé.

Votre interlocuteur : Handicap et Diversité Conseil

Cabinet de Conseil et Formation en Ressources Humaines

Contact : Muriel Derouet Cimolai

Courriel : muriel.derouet@gmail.com

Site web : www.murielderouet.canalblog.com

Téléphone : 06 12 38 34 72

Programme de l'action de formation sur une journée (6 à 7 heures) :

Accueil des participants et présentation du programme.		
<p><i>Thème 1 :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Définition du Handicap et représentations. - Données chiffrées. 	<p><i>Objectif :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Se distancier des stéréotypes et démystifier la notion de Handicap. 	<p><i>Contenu :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Tour de table des participants. - Représentations du Handicap en mobilisant l'expérience vécue. - Définition légale et statistiques.
<p><i>Thème 2 :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Typologie des handicaps. - Impact sur le poste. 	<p><i>Objectif :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Prendre conscience de la diversité et de la réalité des handicaps. 	<p><i>Contenu :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - La diversité des handicaps actuellement reconnus. - L'impact sur le poste de travail et la notion de compensation.
<p><i>Thème 3 :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Cadre légal. - Obligation d'emploi de travailleurs handicapés. 	<p><i>Objectifs :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Acquérir des repères concernant la loi du 11 février 2005. - Comprendre l'obligation d'emploi. 	<p><i>Contenu :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Principes issus de la loi du 11 février 2005. - Obligation d'emploi et déclaration annuelle obligatoire. - Modalités de réponse : emploi direct, stage, sous-traitance, accord agréé, contribution.
<p><i>Thème 4 :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Recrutement. - Accueil de stagiaire. - Intégration. 	<p><i>Objectifs :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Comprendre les dispositifs mobilisables en interne. - Mobiliser les managers sur leur rôle. 	<p><i>Contenu :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Enjeux, acteurs et moyens du recrutement et de l'accueil. - Interpellation des participants sur la conception de leur rôle dans le processus de recrutement et d'intégration. - Pratique du tutorat, intégration et transfert de compétences.
<p><i>Thème 5 :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Démarche de Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé. 	<p><i>Objectifs :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Comprendre l'intérêt de la démarche. - Pouvoir expliquer et orienter le salarié concerné. 	<p><i>Contenu :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Intérêt et freins pour le salarié. - Intérêt pour l'établissement. - La démarche administrative. - Autres titres de bénéficiaires.
<p><i>Thème 6 :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Maintien dans l'emploi. 	<p><i>Objectifs :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Comprendre le dispositif de maintien dans l'emploi. - Pouvoir orienter et accompagner le salarié concerné. 	<p><i>Contenu :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Les acteurs : Sameth, médecine du travail, ergonome. - Présentation de l'aptitude et de l'inaptitude. - Aménagement du poste de travail et action de formation.
<p>Conclusion du parcours de formation.</p> <p>Mobilisation des connaissances sous forme de quizz ou questionnaire.</p> <p>Recueil des remarques éventuelles sous forme de questionnaire.</p>		